



AVIS PUBLIC

Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 22 novembre 2022, le Conseil municipal a adopté le calendrier pour la tenue des séances ordinaires du Conseil de l'année 2023 comme suit :

31 janvier 2023	18 juillet 2023
28 février 2023	22 août 2023
28 mars 2023	26 septembre 2023
25 avril 2023	24 octobre 2023
23 mai 2023	28 novembre 2023
27 juin 2023	19 décembre 2023

Les séances ordinaires du Conseil débutent à 19h et sont tenues au Centre communautaire, situé au 119 rue Renaud, Saint-Jacques-le-Mineur.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 24^e jour du mois de novembre 2022.

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00, le 24 novembre 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Arcoite', written over a horizontal line.

Isabelle Arcoite
Directrice générale et greffière-trésorière